

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	11 (1923)
Heft:	160
Artikel:	Carrières féminines : jardinage et aviculture : [1ère partie]
Autor:	Pittet, Jeanne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-257783

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

police a recueilli à domicile les votes des paroissiennes! Parmi les annotations trouvées sur les bulletins figurait naturellement le fameux passage, si souvent invoqué contre nous, de l'épître aux Corinthiens. Un de nos amis, M. le pasteur Roger Bornand, en reproduit dans le *Semeur vaudois* l'interprétation exégétique et philologique moderne : c'est-à-dire que le terme employé par St. Paul visait les chuchotements et les babillages dans les églises, que nous continuons après dix-neuf siècles à trouver fort inconvenants, que ce soient des femmes ou des hommes qui s'y livrent! mais nullement la parole publique de la femme en faveur de l'Evangile, comme le prouvent nettement des textes de l'apôtre.¹ Mais combien peu ont réfléchi ces bonnes dames, ou que leur a-t-on donc fait croire, pour qu'elles se représentent dans leur candeur que la participation efficace à l'activité philanthropique et administrative de la paroisse soit synonyme de prédication? Et combien de membres masculins des Conseils accepteraient-ils de mandats dans ces conditions? Souhaitons plus de compréhension et de jugement aux électrices genevoises.

E. GD.

Les avocates au Tribunal fédéral

Le dernier numéro du *Mouvement Féministe* a signalé un arrêt du Tribunal fédéral du 24 février 1922 concernant les avocates. Cette décision pose comme règle qu'il serait contraire au principe constitutionnel de l'égalité des citoyens devant la loi de refuser à une femme l'accès du barreau uniquement à raison de son sexe, même si la loi du canton dans lequel elle désire pratiquer le fait dépendre de la possession des droits politiques.

Cet arrêt est extrêmement intéressant. Grâce à lui, les futures juristes n'auront plus à attendre (ainsi que cela a notamment été le cas, il y a vingt ans, pour celle qui signe ces lignes) que le canton où elles voudront pratiquer modifie sa législation, si celle-ci ne prévoit pas les avocates. De plus, il marque une complète évolution du Tribunal fédéral dans ce domaine. En effet, dans un cas analogue, il avait abouti, en 1887, à une solution diamétralement opposée à celle à laquelle il arrive aujourd'hui. Il s'agissait de Mme Kempin, la première femme ayant obtenu en Suisse le grade de docteur en droit, qui, s'étant vu refuser son admission au barreau de Zurich parce que, femme, elle n'avait pas les droits politiques, recourut contre ce refus. Mme Kempin se basait déjà sur le principe de l'égalité devant la loi, mais le Tribunal fédéral maintint la décision des autorités zurichoises en déclarant que, vouloir déduire de l'égalité des citoyens devant la loi l'égalité des sexes au point de vue des droits politiques, serait une conception aussi « neuve » que « hardie » à laquelle il ne pouvait se rallier. Aujourd'hui, notre haute juridiction fédérale admet que le traitement inégal des sexes quant à leur admission au barreau ne se justifierait que si la femme ne possédait pas les qualités nécessaires pour exercer la profession d'avocate, ce qui, dit le Tribunal fédéral, n'est plus soutenable. Il constate que les conceptions ont changé au cours de ces dix dernières années, et reconnaît que la femme possède les mêmes qualités morales que l'homme et les mêmes capacités, au point de vue de l'éloquence, de la dignité, du sens juridique, nécessaires à l'avocat. Nous n'en avions jamais douté, mais c'est un grand succès pour les féministes que le Tribunal fédéral le déclare et en tire des conclusions pratiques.

¹ Voir à ce sujet l'étude de M. le past. P. Chapuis sur la femme pasteur (*Mouvement Féministe* des 25 septembre, 25 novembre et 16 décembre 1921.)

Ce changement d'interprétation du principe de l'égalité des citoyens devant la loi donne quelque espoir aux suffragistes pour l'obtention des droits politiques. Car si l'on admet que refuser à la femme l'accès du barreau uniquement à raison de son sexe est contraire à la Constitution, il n'y a qu'un pas à faire pour convenir que lui refuser les droits politiques uniquement à raison de son sexe, est également contraire à la Constitution. Mais ce pas est grand. Le Tribunal fédéral le fera-t-il? et quand? Jusqu'ici il a jugé à diverses reprises que, pour le moment, d'après l'*« opinion générale »*, un traitement différent des sexes au point de vue des droits politiques ne pouvait « pas encore » être considéré comme contraire à la Constitution fédérale. Ces arrêts ne sont, il est vrai, pas récents, et l'on ne sait pas quelle serait aujourd'hui la manière de voir de notre haute juridiction; mais il faut reconnaître que les votations populaires de Neuchâtel, Genève, Bâle et Zurich ne sont pas faites pour indiquer un changement de conceptions, tout au moins chez un grand nombre de nos concitoyens; d'autre part, il y a, en dehors de notre Suisse, des pays aux vues plus libérales et plus justes, qui, eux aussi, contribuent à créer l'*« opinion générale »*. A nous suffragistes, de travailler l'opinion publique, le Tribunal fédéral nous donne tous les espoirs!

NELLY FAVRE, avocate.

IN MEMORIAM

M^{LE} IRÈNE MONTANDON

Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès survenu à Locarno, le 2 mars dernier, d'une de nos anciennes collaboratrices, M^{le} Irène Montandon. Celle-ci avait en effet bien voulu se charger, après M^{le} Marg. Gobat et avant M^{me} Leuch, de nos chroniques parlementaires fédérales, et nos lecteurs de 1919 se souviennent certainement d'articles qu'elle nous envoya de Berne à ce moment-là.

M^{le} Montandon était une des rares femmes de notre pays qui se soit consacrée au journalisme politique. Neuchâteloise, — et notre journal compte de fidèles amies dans sa famille — elle s'était fixée à Berne, il y a environ six ans, où elle menait de front le lourd travail d'études à l'Université et de collaboration à des journaux romands. En 1918, elle entra au service de l'Agence suisse de la Presse moyenne, se consacrant spécialement aux questions politiques du jour, qu'elle travaillait avec intensité et conscience. Mais d'une santé malheureusement frêle, elle ne put se remettre complètement d'une grippe, dont les suites lointaines l'ont emmenée à l'âge de 36 ans seulement.

Le *Mouvement Féministe* tient à exprimer sa profonde sympathie à la famille de celle qui est partie trop tôt.

Carrières féminines

Jardinage et aviculture

I. En Angleterre

En ces temps de difficultés économiques, de chômage, d'embûche de toutes les carrières, il est intéressant de voir comment des femmes anglaises, obligées de gagner leur pain, ont résolu la question, et il se peut que des Suissesses trouvent des suggestions utiles dans les expériences de leurs sœurs anglo-saxonnes. Il est bien évident que les conditions de vie sont très différentes entre nos deux pays et que la guerre a créé certaines particularités en Angleterre qui n'existent pas en Suisse. Mais, pourtant, combien de femmes chez nous ne sont

elles pas obligées, pour une raison ou pour une autre, de vivre à la campagne, et parmi celles-ci, n'en est-il pas un certain nombre contraintes à travailler pour vivre, ou tout au moins pour augmenter des ressources devenues insuffisantes grâce au coût actuel de la vie ?

La revue anglaise *The Woman's Leader* a publié cette année quelques articles intéressants sur ces tentatives faites par des femmes, tentatives qui paraissent avoir très bien réussi, puisque les auteurs de ces articles après avoir décrit leurs expériences, engagent d'autres femmes à les imiter et leur donnent des conseils pour leur éviter de mauvais débuts.

Parmi ces nouvelles professions féminines, l'une est la culture des fruits, profession encore peu répandue en Angleterre parmi les femmes, bien que la demande de fruits indigènes aille en augmentant. Beaucoup de gens en Grande-Bretagne (et ailleurs ! Réd.), lorsqu'on leur parle de ce métier, se représentent immédiatement un vieux verger avec des arbres couverts de mousse, tout rose et blanc au printemps et où, l'automne venu, il n'y a qu'à cueillir (et à manger) les fruits pourpres et dorés. La réalité est bien différente, mais si elle procure pas mal de fatigues, du moins n'est-elle jamais monotone, au contraire. Chaque mois apporte ses travaux, et si l'on veut obtenir de bons résultats, il faut connaître ses arbres comme des personnes : non seulement les particularités de chaque espèce, mais encore chaque arbre individuellement, car il y a autant de différence entre les caractères d'une plantation d'arbres que dans un groupe d'êtres humains.

Avec l'arrivée, on commence l'émondage des arbres qui n'est pas toujours un plaisir, car février compte plus de jours pluvieux qu'ensoleillés. Ensuite il faut labourer et herser le sol, puis le fumer; vient alors le sulfatage qu'il faut faire par un temps sec et en se couvrant bien pour se protéger contre les éclaboussures : il est toutefois difficile d'éviter de se brûler la peau et d'abîmer ses vêtements. Mais si cette opération est une vilaine affaire, elle est de toute importance.

La question de l'utilisation du terrain entre les rangées d'arbres est aussi tout particulièrement épingleuse. Les pommes de terre sont peut-être ce qu'on peut y planter avec le plus de chance de succès.

VARIÉTÉ

L'âme de la femme¹

Voilà un ouvrage fort répandu, par une réclame commerciale de prix et des recommandations esbrouffantes, du genre de celle-ci : « Un livre qui fera époque dans l'histoire du féminisme ». Le *Mouvement Féministe* se doit donc d'en parler, d'autant plus que l'auteur a fait des conférences à Genève sur la psychologie des sexes, et que son nom est auréolé d'une triple célébrité.

Mme Gina Lombroso-Ferrero est en effet la fille du célèbre anthropologue italien César Lombroso, dont les théories criminalistes firent le tour du monde ; l'épouse de l'éminent historien italien Guglielmo Ferrero ; elle-même est non moins célèbre par ses hautes études en lettres, en médecine — à une époque où les femmes n'abordaient pas encore l'Université — par ses travaux en psychologie criminelle, en psychologie, en sciences sociales, etc., sans parler de sa belle biographie paternelle, et de son activité dans l'assistance publique depuis la guerre. Ce sont des titres qui témoignent d'une connaissance parfaite de toutes les méthodes scientifiques qui sont à la base de la psychologie moderne : quoi d'étonnant que ce livre ait été impatientement attendu, et lu avec avidité ? Mais la préface déjà

¹⁾ *L'Âme de la femme*, par Gina Lombroso, docteur ès-lettres, docteur en médecine, traduit de l'italien par François Le Henaff. Payot et Cie. Paris 1922. 1^{re} volume.

Mars amène le travail de beaucoup le plus intéressant. C'est le moment des greffes, et c'est passionnant de faire des essais de croisements, puis d'observer comment les sujets se comportent et se développent.

En mai, quand la floraison commence, quelle splendeur ! Mais il ne s'agit pas seulement d'admirer, mais bien de faire une chasse sans merci aux chenilles et autres parasites. Quand les fruits sont noués, il faut soigneusement éclaircir les arbres, car actuellement ce n'est pas à la quantité qu'il faut viser, mais à la qualité. Vient enfin la cueillette, le triage et l'emballage des fruits pour la vente. Si toute la récolte n'a pas pu être vendue, il faut l'emmager, ce qui n'est pas toujours facile quand on ne possède pas des locaux spécialement aménagés à cet effet. Et ainsi l'année passe, voile faudrait-il dire, mais si le travail est souvent dur, c'est pourtant une bonne vie.

La culture des fleurs est une occupation qui peut être combinée avec celle des fruits ou entreprise séparément. Dans l'un et l'autre cas, avant d'acheter un terrain ou de penser à utiliser celui qu'on possède, il faut tenir compte des facilités de communications et de la proximité d'un débouché. Pour réussir dans cette profession et en tirer profit, ce qui est certainement possible, il est bon de suivre auparavant une école ou des cours, et même pour la partie pratique de travailler quelque temps dans un établissement qui fait le commerce des fleurs. Seuls l'habitude et de grands soins dans le maniement d'un produit aussi fragile permettent d'en tirer un profit certain.

Combinée avec la culture des fleurs, celle des plantes médicinales (belladone, digitale, aconit, etc.) peut être entreprise. Si cette culture se fait en grand, il faut prévoir des installations pour le séchage des plantes. Pour le séchage naturel, tout bâtiment peut convenir, mais si l'on veut obtenir une dessication rapide, il est nécessaire d'installer des appareils spéciaux.

Une autre profession recommandée aux femmes est l'élevage de la volaille. Là aussi le travail est surtout pénible et demande de la patience et de la persévérance, mais pour qui possède ces qualités et sait faire naître les bonnes occasions, plutôt que de les attendre, la profession est certainement rémunératrice. Il est évident qu'il ne faut pas entreprendre pareille affaire sans posséder de fortes connaissances théoriques et pratiques. En

m'a surprise : Mme Lombroso y déclare : « Il est le fruit, non pas de savantes recherches psychologiques ou philosophiques, mais d'observations spontanées sur la femme, de longues réflexions sur les douleurs qui en assombrissent la vie et qui pourraient lui être évitées ». En fermant le volume, ma déception est considérable. Mme Lombroso semble avoir tenu la gageure de démontrer que la psychologie de la femme est une « impossibilité », comme me le prétendait, il y a quelque dix ans, un vieux médecin, lorsqu'il sut que je m'intéressais à la psychologie différentielle des sexes, et qu'il me cita tous les clichés d'usage de la « femme-sphinx », de « l'être ondoyant et divers », etc., etc. Pourtant, des travaux scientifiques de réelle valeur ont paru sur la question, tels que *The subjection of Women* de Stuart Mill (1869), la *Psychologie de la femme* par Henri Marion (1893), et les recherches de psychologie expérimentale du Hollandais Heymans (1910), des Allemands Wreschner et Otto Lippmann (1917) etc.¹⁾

L'ouvrage de Mme Lombroso n'appartient à aucun de ces types-là : c'est une paraphrase d'introspection personnelle — très sincère peut-être, et qui trouverait place dans une auto-biographie — mais erronée dès qu'elle s'érite en généralisation reposant sur des arguments ontologiques de la valeur de ceux-ci : « l'harmonie » « la mission » de la femme dans la société, mission d'ordre divin, semble-t-il « qui consiste à prolonger

¹⁾ Voir l'*Education* (Paris 2 juin 1922) *Psychologie des sexes et questions éducatives*, par M. Evard.

Angleterre, il existe dans chaque comté, des fermes-écoles où l'on peut s'initier à la théorie. Veut-on faire de la pratique, il est bon de s'adresser au Ministère de l'Agriculture qui vous fournit une liste des fermes où l'on peut bien apprendre le métier, car il ne manque pas de fermiers peu scrupuleux qui prennent un élève et s'en servent comme d'un ouvrier non qualifié.

Lorsqu'on peut entreprendre une exploitation de ce genre, il faut penser surtout à trois points: 1. choisir un endroit bien placé au point de vue des communications, si non les frais de transport mangeront les bénéfices. 2. se spécialiser dans n'importe quelle partie de la branche (œufs frais, poules couveuses, poulets de grain, etc.) mais en tous cas se spécialiser. 3. enfin tenir ses comptes très soigneusement afin de savoir à n'importe quel moment où l'on en est.

Un autre élevage recommandé aux femmes est celui du lapin pour la production de la fourrure. Il a un avantage sur celui de la volaille, c'est de ne pas exiger un gros capital. La demande en fourrure allant toujours croissant et l'Angleterre étant dépendante de l'étranger pour les peaux de lapins, on commence à faire un effort pour encourager cette industrie. Le Ministère de l'Agriculture s'y intéresse et une société s'est fondée entre autres pour faciliter aux éleveurs l'écoulement de leurs produits et servir d'intermédiaire entre eux et les marchands, ce qui diminue de beaucoup les risques de la profession. Cette société a fait don à la princesse Marie, à l'occasion de son mariage, d'un magnifique manteau qui a été fort admiré dans une exposition.

Cet élevage convient particulièrement aux femmes, car il ne demande pas un grand effort physique ni un travail très fatigant, mais réclame du goût pour le choix des teintes des peaux et leur assortiment. Les lapins qu'on élève pour leur fourrure doivent être de plus grande taille que ceux qu'on consomme, et comme le poil est plus beau en hiver, il faut s'arranger à ce que les animaux aient atteint le développement nécessaire entre les mois de novembre et d'avril. Actuellement les prix payés pour les peaux sont très élevés. Mais même si les tarifs baissent, la demande en peaux de lapin durera, et les femmes qui vivent à la campagne ne devraient pas négliger cette sérieuse source de revenus.

l'espèce». «S'il existe entre l'homme et la femme des différences d'aptitudes et de qualités, ces différences ne sont pas le résultat de l'éducation spéciale que celle-ci reçoit, mais sont créées par la nature elle-même et sont nécessaires à l'harmonie de la société». L'ouvrage est adressé par l'auteur à sa fille et destiné aux mères timides, «perdues et renfermées dans leur humble maison», aux jeunes filles «au cœur desquelles frémît la nostalgie de serrer dans leur bras un enfant»... C'est que l'auteur donne à son livre une porté pratique: combattre la masculinisation de la femme, défendre les humbles femmes qui aspirent à la maternité et qui sont seules dans le vrai... Et du coup, M^e Lombroso ignore, de parti pris, la femme célibataire utile, l'ouvrière de l'œuvre sociale, ne reconnaissant délibérément que la femme qui procrée — la pondeuse de la ruche humaine — ou la vieille fille du type inutile et suranné, que l'on ne rencontre presque plus dans les pays de civilisation évoluée, où la femme non mère a d'immenses champs d'activité professionnelle, économique, artistique, scientifique, sociale et politique.

Est-ce une question d'impropriété de termes? due au traducteur, ou est-ce une terminologie adoptée par l'auteur? — je ne sais; mais l'ouvrage fourmille de néologismes imprécis de sens, qui n'appartiennent pas au vocabulaire de la langue française, ni à la science psychologique — et cela va à l'encontre de la compréhension : l'idéalité, la passionnalité, la factivité, la litigiosité, la logicité, la ductilité, l'incontenabilité, la vivification... etc. Il en est peut-être qui eussent gagné à être exprimés en

Voici, rapidement passé en revue, ce que des femmes anglaises ont fait. Il serait intéressant de savoir si en Suisse quelque chose de pareil a été tenté et quelles expériences ont été faites.

(A suivre)

Jeanne PITTEL.

De-ci, De-là...

Mortes... au champ d'honneur.

Le dernier numéro de la revue *Pro Juventute* nous apporte une intéressante statistique empruntée à la thèse d'un jeune médecin zurichois sur la mortalité féminine en suite de couches dans notre pays. Elle oscille entre 7,48 pour mille (canton d'Appenzell R. I.) et 2,34 pour mille (Bâle-Campagne), la mortalité moyenne pour toute la Suisse étant de 3,95 pour mille. En ce qui concerne la Suisse romande, les chiffres sont: pour Neuchâtel de 3,55 pour mille, pour Genève de 3,47 pour mille, et pour Vaud de 3,15 pour mille, donc au-dessous de la moyenne pour chacun des trois cantons. D'une manière générale, ce sont les cantons montagneux qui présentent le plus fort pourcentage, ce que l'auteur explique par la difficulté des communications qui retarde l'arrivée du médecin dans les cas graves, par les conditions hygiéniques déplorables des logements, et le champ de travail trop étendu des sages-femmes. Nous regrettons que, parmi les moyens indiqués par lui pour parer à cet état de choses, il n'indique pas l'assurance-maternité, qui, bien appliquée, contribuerait certainement à diminuer cette proportion. Car, s'il en est certains auxquels le chiffre de 4 femmes sur mille mourant annuellement en Suisse pour exercice de la fonction maternelle semble peu de chose, c'est encore trop, beaucoup trop, pour ce que l'on nous représente comme la tâche primordiale et essentielle de la femme. Et c'est un document à citer à ceux qui prétendent que, la femme n'encourant pas les dangers du service militaire, n'a pas droit au bulletin de vote...

Authentique.

Au lendemain de la votation zurichoise repoussant le vote et l'éligibilité des femmes en matière d'école, d'assistance et d'Eglise. Grande conférence de vulgarisation scientifique très courue, faite par un savant de premier ordre. Mais, pour le gros public, les projections illustrant son exposé sont la *great attraction*, pour laquelle on se presse en foule à cette séance.

Arrivée de l'orateur. La salle ne s'obscurcit pas comme d'habitude pour la projection des clichés. On remarque aussi que la lampe à projection manque... Chacun tend le cou, intrigué:

— Mesdames et messieurs, annonce calmement le conférencier, j'ai le regret de vous informer que nous ne pourrons avoir de projec-

bon français: la passionnalité n'est que l'émotivité, et la ductibilité, la souplesse d'adaptation, deux aptitudes féminines très connues.

L'ouvrage entier semble voué au paradoxe, à l'antithèse; on n'y sent que des arguments forcés, outrés — dont le but est de frapper fortement l'imagination, et qui vont à l'encontre même de l'effet cherché. Toute la thèse de l'auteur est celle-ci: la femme n'est pas pareille à l'homme: elle est *altérocentriste* et lui *égocentriste*, c'est-à-dire que la femme ne peut se suffire à elle-même, qu'elle à toujours besoin d'avoir quelqu'un à aimer, quelqu'un auquel se dévouer; tandis que lui peut se satisfaire de renommée, la femme ne goûte pas les honneurs; «elle a besoin de créer de la vie, de créer par amour le rejeton ou par ambition une œuvre intellectuelle». Tout cela est trop absolu! «La femme a la passion des êtres vivants» qui l'entourent et c'est une nécessité inhérente à sa mission (la procréation); mais cela entraîne bien des drames: avec le mari d'abord qui, étant différent, ne peut comprendre ses besoins affectifs, avec ses enfants, avec tous les êtres, objets de son amour qui, d'ailleurs est changeant... Et comment améliorera-t-on cette «situation tragique de la femme», conséquence inévitable de son psychisme? Ce n'est certes pas par l'amélioration des conditions légales faites à la femme, répond M^e Lombroso — nous verrons plus loin ce qu'elle pense du féminisme — mais par une amélioration de l'éducation... «masculin» Oui, Mesdames, vous avez bien lu; ce n'est pas un *lapsus calami*, et M^e Lombroso ne croit pas plus à l'éducation féminine qu'à